

# ALIGNÉS SUR L'OBJECTIF ZÉRO?

Les prétendus  
engagements net zéro des  
banques canadiennes



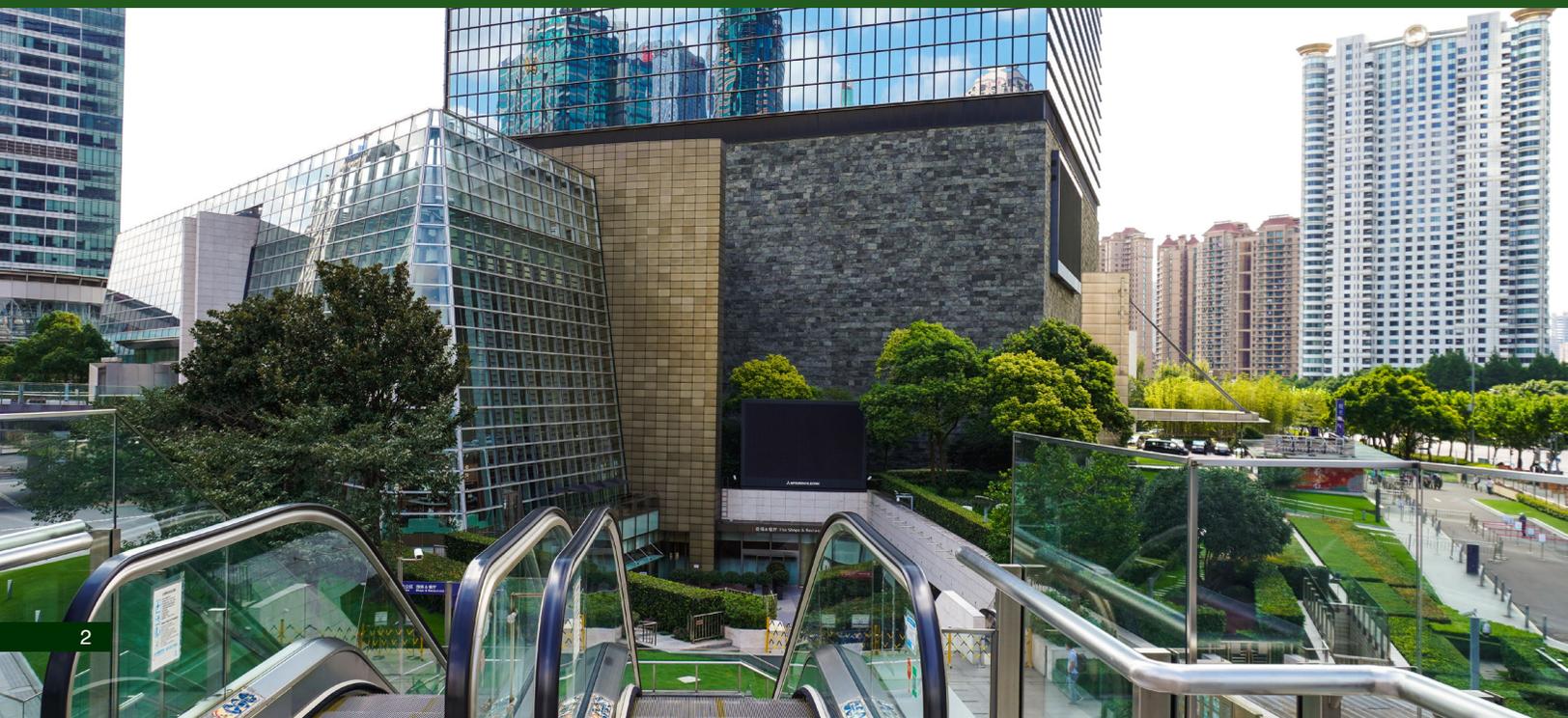
# RÉSUMÉ DU RAPPORT

En octobre 2021, cinq grandes banques canadiennes - RBC, Banque Scotia, TD, BMO et CIBC - se sont engagées à respecter l'objectif « zéro émission nette » des Nations Unies en promettant de financer des projets écologiques, mais en gardant un silence stratégique sur leur rôle en tant que principaux bailleurs de fonds des combustibles fossiles au niveau mondial. Ce paradoxe est maintenant sur le devant de la scène depuis que l'ONU leur a donné jusqu'au 15 juin 2023 pour s'engager sérieusement dans l'élimination progressive des combustibles fossiles, sous peine d'être exclues du club « net zéro ».

Ces cinq banques canadiennes sont toutes membres de la *Glasgow Financial Alliance for Net Zero* (GFANZ), une alliance d'entreprises du secteur financier créée dans le sillage de l'initiative « Race to Zero » des Nations Unies et selon les critères d'adhésion définis par celle-ci. En juin 2022, Race to Zero a clarifié ces critères afin de rendre explicite le fait que, dans le cadre de leur engagement zéro émission nette à l'horizon 2050, les membres sont tenus de « réduire progressivement et d'éliminer les combustibles fossiles ne pouvant faire l'objet de mesures de contrôle des émissions » et de réduire de moitié les émissions financées d'ici à 2030.

Sur la base de leurs engagements actuels, ces critères constituent un défi majeur pour les cinq grandes banques canadiennes car :

- elles sont parmi les 20 premières banques mondiales à soutenir les combustibles fossiles, et leur financement dédié à ce secteur n'a cessé d'augmenter;
- aucune d'entre elles n'a de politique d'exclusion des combustibles fossiles conforme à une trajectoire zéro émission nette fondée sur la science et les entreprises de combustibles fossiles qu'elles financent n'ont pas de plans de transition crédibles;
- les objectifs provisoires pour 2030 fixés par BMO, CIBC, Banque Scotia et TD sont bien en deçà de ce que l'ONU juge nécessaire, et RBC n'a pas encore annoncé ses objectifs pour 2030;
- leur défense des politiques publiques et leurs activités de lobbying ne sont pas alignées sur l'objectif zéro émission nette.



	Critères de l'ONU pour l'adhésion à la <i>Glasgow Financial Alliance for Net Zero</i>	Politiques des banques canadiennes
<b>Financement des combustibles fossiles</b>	<p>Reconnaître que l'engagement « zéro émission nette » exige l'arrêt de la déforestation et la réduction et l'élimination progressive de tous les combustibles fossiles ne pouvant faire l'objet de mesures de contrôle des émissions, dans le cadre d'une transition mondiale juste.</p> <p>Dans la pratique, cela signifie que les entreprises et les investisseurs doivent restreindre le développement, le financement et la facilitation de nouveaux actifs liés aux combustibles fossiles, ce qui inclut tout nouveau projet lié au charbon.</p>	<p>Les cinq grandes banques canadiennes sont parmi les plus grands bailleurs de fonds des combustibles fossiles dans le monde.</p> <p>Leur financement des combustibles fossiles n'a cessé de croître depuis la signature de l'Accord de Paris sur le climat, et a augmenté de 70 % en 2021.</p> <p>Aucune de leurs politiques relatives aux combustibles fossiles n'est compatible avec un scénario zéro émission nette : elles sont faibles concernant le charbon et aucune ne prévoit d'exclusion significative du pétrole et du gaz.</p> <p>Les grandes entreprises pétrolières et gazières qu'elles financent n'ont pas de plan de transition crédible en faveur de l'objectif zéro émission nette.</p>
<b>Objectifs intermédiaires</b>	<p>Fixer un objectif intermédiaire qui permettrait d'atteindre une part équitable de la réduction mondiale de 50 % du CO2 d'ici à 2030.</p> <p>Les objectifs devraient être basés sur la réduction des émissions absolues de gaz à effet de serre (et peuvent être complétés par des objectifs basés sur la réduction d'intensité, le cas échéant).</p> <p>Les objectifs devraient inclure les émissions de portée 1, 2 et 3 pour toutes les entreprises et toutes les émissions du portefeuille / financées / facilitées / assurées pour les entités financières (comme les banques).</p>	<p>Les objectifs des banques canadiennes pour 2030 se situent actuellement dans une fourchette de réduction de 24 à 35 %.</p> <p>Toutes les cibles, sauf une (la cible du champ d'application 3 de la BMO), sont fondées sur l'intensité.</p> <p>Seules certaines des cibles des banques incluent les émissions de portée 3.</p>
<b>Politiques publiques et lobbying</b>	<p>Aligner toutes les activités d'engagement externe (p. ex. le lobbying, les campagnes de relations publiques, l'adhésion à des associations qui s'engagent dans la défense des politiques publiques, etc.) sur l'objectif de réduire de moitié les émissions d'ici à 2030 et d'atteindre le zéro émission (nette) global à l'horizon 2050.</p>	<p>Les cinq banques ont fait pression pour l'expansion de la production de pétrole et de gaz et contre la divulgation obligatoire des risques financiers relatifs aux changements climatiques.</p> <p>Elles se sont opposées aux résolutions des actionnaires sur les changements climatiques.</p> <p>La Banque Scotia a résilié son adhésion à l'Association canadienne des producteurs pétroliers.</p>

Au cours des six prochains mois, la GFANZ élaborera des directives plus détaillées sur la manière de rendre opérationnels les critères d'adhésion actualisés de Race to Zero. Sur la base de leur comportement passé, les banques canadiennes — et d'autres membres de la GFANZ — vont probablement faire pression pour obtenir des échappatoires permettant d'affaiblir la mise en application des critères.

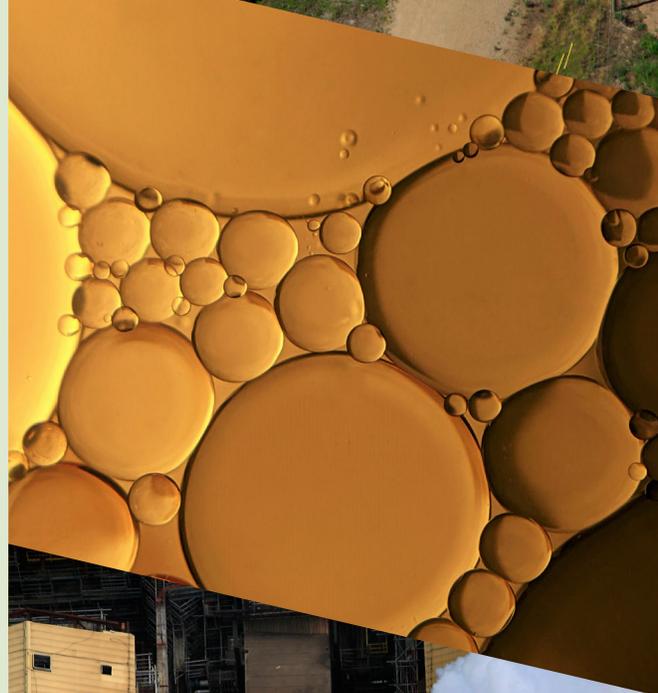
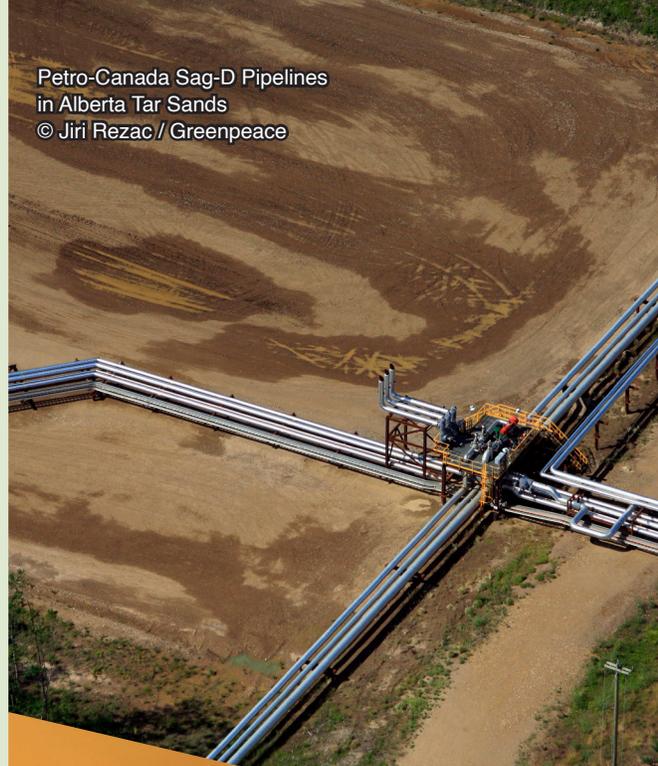
Les personnes à l'origine de la création de la GFANZ, notamment Mark Carney, ne devraient pas permettre cela. Greenpeace Canada réaffirme son soutien pour des critères solides, fondés sur des données scientifiques, qui obligent les banques à :

1. Intégrer les conclusions du scénario Net Zero de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) dans leurs stratégies climatiques, notamment en interdisant le financement de nouveaux projets d'exploitation de combustibles fossiles ainsi que le financement au niveau des entreprises qui développent la production et le transport de combustibles fossiles;
2. Présenter des objectifs de réduction absolue des émissions, y compris des objectifs de réduction du financement des combustibles fossiles et des plans de mise en œuvre couvrant l'ensemble de leurs services financiers dans le but de réduire de moitié les émissions financées d'ici à 2030, en cohérence avec l'objectif de maintien du réchauffement à 1,5°C;
3. Soutenir, affirmer et respecter les droits des peuples autochtones, notamment en s'engageant à adhérer à des politiques et des pratiques qui garantissent leur consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) tel que défini à l'article 32 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA);
4. S'engager à protéger et à restaurer la biodiversité dans toutes les activités de financement en créant des stratégies en partenariat étroit avec les peuples autochtones, dont les droits et les connaissances sont essentiels à la régénération et à la gestion responsable des terres volées.

La GFANZ elle-même a prévenu qu'en l'absence de critères clairs, de transparence et d'un examen rigoureux, l'initiative Race to Zero pourrait être utilisée à des fins d'écoblanchiment, et ainsi camoufler la poursuite des financements des combustibles fossiles selon le principe du business as usual. Ce rapport est une contribution à cette nécessité de transparence et d'examen minutieux.

À cet effet, une version préliminaire de ce rapport a été communiquée aux cinq grandes banques canadiennes. Seule la Banque Scotia a répondu par le biais de commentaires qui ont été intégrés au rapport.

Petro-Canada Sag-D Pipelines  
in Alberta Tar Sands  
© Jiri Rezac / Greenpeace



Syncrude Plant in Alberta Tar Sands  
© Jiri Rezac / Greenpeace

# Pourquoi il est essentiel que les banques canadiennes respectent les critères de Race to Zero

En raison de leur contribution disproportionnée aux changements climatiques (et de leur exposition connexe aux risques climatiques), les cinq grandes banques canadiennes sont soumises à une pression croissante de la part des investisseurs, de leur clientèle et des mouvements sociaux afin qu'elles s'engagent à agir en faveur du climat<sup>1</sup>.

En réponse à cette pression, du moins en partie, RBC, Banque Scotia, TD, BMO et CIBC ont toutes adhéré à la Glasgow Financial Alliance for Net-Zero (GFANZ) en octobre 2021<sup>2</sup>. La GFANZ a été lancée en avril 2021 en amont de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) de Glasgow, à l'initiative de l'envoyé spécial des Nations Unies pour l'action climatique et les finances, Mark Carney (ancien gouverneur de la Banque du Canada et de la Banque d'Angleterre). Elle a pour but de « réunir les alliances spécifiques au secteur financier zéro émission au niveau mondial en une seule et même alliance stratégique à l'échelle de l'industrie », et ce, afin d'« accélérer la transition vers une économie mondiale zéro émission nette ». Ses membres comprennent plus de 450 entreprises du secteur financier mondial spécialisées dans les activités de gestion d'actifs et de conseil, et représentant plus de 130 000 milliards de dollars d'actifs<sup>3</sup>.

L'adhésion à la GFANZ est « fondée sur des engagements basés sur la science en faveur de l'objectif zéro émission nette<sup>4</sup> ». Les critères relatifs à ces engagements ne sont pas définis par la GFANZ mais par la campagne Race to Zero. Cette initiative, soutenue par l'ONU, « vise à rallier les acteurs extérieurs aux gouvernements nationaux — entreprises, villes, régions, institutions des secteurs financier et de l'enseignement — en vue de prendre des mesures rigoureuses et immédiates pour réduire de moitié les émissions de carbone mondiales d'ici à 2030 et offrir un monde plus sain, plus juste et sans carbone<sup>5</sup>.»

Le volet bancaire de la GFANZ est appelé l'Alliance Bancaire Net Zéro (Net Zero Banking Alliance), ou NZBA (il existe également des volets pour les gestionnaires d'actifs, les propriétaires d'actifs, les compagnies d'assurance et les entreprises fournissant des services financiers et de conseil en investissement). Au moment où les banques canadiennes ont rejoint la GFANZ / la NZBA (et ont donc accepté de respecter les critères fixés par Race to Zero), la NZBA a décrit les critères d'adhésion comme un engagement à :

- opérer la transition des émissions de gaz à effet de serre (GES) opérationnelles et attribuables de leurs portefeuilles de prêts et d'investissements afin de s'aligner sur l'objectif zéro émission nette d'ici à 2050;
- fixer des objectifs pour 2030 (ou avant) et un objectif pour 2050 dans les 18 mois suivant l'adhésion, incluant des paliers intermédiaires tous les 5 ans à partir de 2030;
- concentrer les premiers objectifs 2030 des banques sur les secteurs prioritaires où l'impact peut être le plus marqué, c'est-à-dire les secteurs les plus intensifs en GES au sein de leurs portefeuilles, et fixer d'autres objectifs sectoriels dans les 36 mois suivant l'adhésion;
- publier annuellement les émissions en valeur absolue ainsi qu'en termes d'intensité carbone conformément aux meilleures pratiques et divulguer les progrès réalisés dans le cadre d'une stratégie de transition révisée par le conseil d'administration, qui définit les actions proposées et les politiques sectorielles liées au climat;
- adopter une approche solide du rôle des compensations dans les plans de transition<sup>6</sup>.

# Tentées par des échappatoires, les banques ont vite été rappelées à l'ordre

Pour les militant-es pour la justice climatique et certains investisseurs, la transition des portefeuilles d'investissements et de prêts vers une approche net zéro signifie clairement la réduction et, à terme, l'élimination du financement des combustibles fossiles.

Les banques canadiennes, en revanche, ont fait valoir qu'elles devaient continuer de financer les entreprises de combustibles fossiles pendant la transition, bien que les banques n'aient attaché aucune condition concernant la transition énergétique à leur financement de l'industrie des combustibles fossiles<sup>7</sup>. Parmi les banques membres de la GFANZ, le financement des combustibles fossiles a connu une croissance importante en 2021, les banques canadiennes ayant enregistré les plus fortes augmentations d'une année sur l'autre<sup>8</sup>.

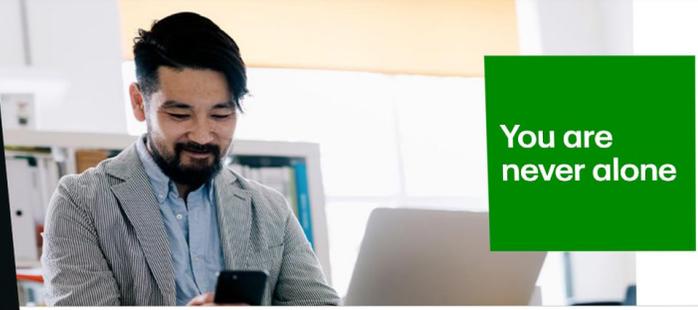
Les perspectives divergentes sur ce que signifie le fait de « s'aligner sur une approche net zero » ont conduit plus de 90 organisations autochtones et environnementales (dont Greenpeace Canada) à écrire une lettre ouverte à Mark Carney et à la GFANZ en octobre 2021. Cette lettre soutenait que les banques interprétaient les exigences de manière si peu rigoureuse que l'adhésion à la GFANZ pourrait devenir un moyen pour les banques de faire passer leurs investissements fossiles actuels pour des investissements verts. Pour éviter cela, les groupes ont demandé à la GFANZ d'exiger de ses membres de :

- présenter immédiatement des objectifs de réduction du financement des combustibles fossiles et des plans de mise en œuvre couvrant l'ensemble de leurs services financiers, avec pour objectif de réduire de moitié les émissions financées d'ici à 2030;
- intégrer les conclusions du scénario Net Zero Emission de l'AIE (NZE ou Net Zero) dans leurs stratégies climatiques, y compris l'interdiction de financer de nouveaux projets de combustibles fossiles ainsi que de nouveaux financements au niveau des entreprises qui développent la production et le transport de combustibles fossiles;

- éliminer immédiatement tout financement des entreprises de charbon thermique, y compris les services publics qui n'ont pas de plans à court terme pour arrêter la production de charbon thermique, et élaborer un plan pour éliminer progressivement le financement du pétrole et du gaz;
- garantir le consentement libre, préalable et éclairé des communautés autochtones et s'engager à protéger et restaurer la biodiversité dans toutes les activités de financement<sup>9</sup>.

Comme détaillé ci-dessous, un certain nombre de ces préoccupations ont été abordées dans la mise à jour du Guide d'interprétation de juin 2022 publiée par le groupe d'évaluation de Race to Zero, et la GFANZ elle-même a finalement reconnu la légitimité des préoccupations liées à l'écoblanchiment. Dans son rapport de juin 2022 intitulé Financial Institution Net-zero Transition Plans : Recommendations and Guidance (ou Plans de transition net zéro des institutions financières : recommandations et orientations), publié pour consultation en même temps que la mise à jour des critères Race to Zero (discutée ci-dessous), la GFANZ a écrit :

« Les quatre approches du net zero mentionnées ci-dessus, en particulier les troisième et quatrième sur le financement lié à la « transition » et à « l'élimination progressive gérée », bien qu'étant des approches essentielles à la transition, ont la possibilité de conduire à l'écoblanchiment des activités courantes de financement. Sans la mise en place de garde-fous plus clairs qui permettent la transparence et la reddition de compte, le financement des entreprises et des actifs à fortes émissions devrait être vigoureusement examiné afin de garantir la compatibilité avec l'objectif net zéro . »<sup>11</sup>



You are never alone

Get top notch support from direct investing professionals.

Apply online

EasyWeb Online Banking

Login

Register > Security Guarantee >

WebBroker Online Trading

Login

Register > Security Guarantee >

Welcome to TD Personal Banking

Explore TD Canada Trust and related products and services



Find a chequing account >

For daily spending, making bill payments and more



Find a savings account >

Accounts to help you grow your savings



Find a credit card >

TD credit cards offer a host of benefits and features



Explore mortgage options >

Get specialized advice to help with your home ownership journey



Personal investing >

Registered plans and investments to help you reach your goals



Borrowing >

Find a borrowing option that fits your life



Invest and trade online >

TD Direct Investing - innovative tools for self-directed investors



Personalized wealth advice >

Goals-based planning and advice with a TD Wealth



Today's rates >

Current rates for borrowing & investing products

MacBook Pro



Toronto Dominion Centre, Toronto, ON, Canada

© PiggyBank

# CRITÈRES ACTUALISÉS DE RACE TO ZERO

Publiée en juin 2022, la « Version 2.0 » du Guide d'interprétation de Race to Zero indique que son objectif est de fournir « des orientations supplémentaires sur la manière dont le groupe d'évaluation interprète les critères de Race to Zero, et sur la façon dont les partenaires et leurs membres peuvent mettre en œuvre ces critères »<sup>12</sup>. Malgré le langage diplomatique, il s'agit là d'une réprimande directe envers les banques qui abordent la transition vers le zéro émission nette comme un exercice de relations publiques plutôt que comme une transformation fondamentale de la conduite de leurs affaires.

Les critères initiaux pour l'adhésion à Race to zero sont répartis en cinq catégories : Prendre des engagements, Planifier, Procéder, Publier et Persuader. La préoccupation la plus immédiate pour les banques canadiennes est le critère ayant trait à l'engagement, car c'est la première action qu'elles doivent entreprendre (et de laquelle dépend la mise en œuvre des autres critères). Cette première étape est également le critère qui présente les défis les plus importants pour les banques (liés aux sections en gras que nous avons souligné ci-dessous).



## Les critères d'engagement de Race to Zero des Nations Unies :

« S'engager au niveau de la tête des opérations à atteindre des émissions (nettes) nulles de GES dès que possible, et au plus tard en 2050, conformément au consensus scientifique sur l'effort mondial nécessaire pour limiter le réchauffement à 1,5°C sans dépassement ou avec un dépassement limité, **en reconnaissant que cela nécessite l'arrêt de la déforestation ainsi que la réduction progressive et l'élimination de tous les combustibles fossiles ne pouvant faire l'objet de mesures de contrôle des émissions dans le cadre d'une transition mondiale juste.**

Fixer un objectif intermédiaire à atteindre au cours de la prochaine décennie, qui reflète un effort maximal pour atteindre ou dépasser **une part équitable de la réduction mondiale de 50 % du CO2 d'ici à 2030.**

Les objectifs doivent couvrir toutes les émissions importantes de gaz à effet de serre, incluant :

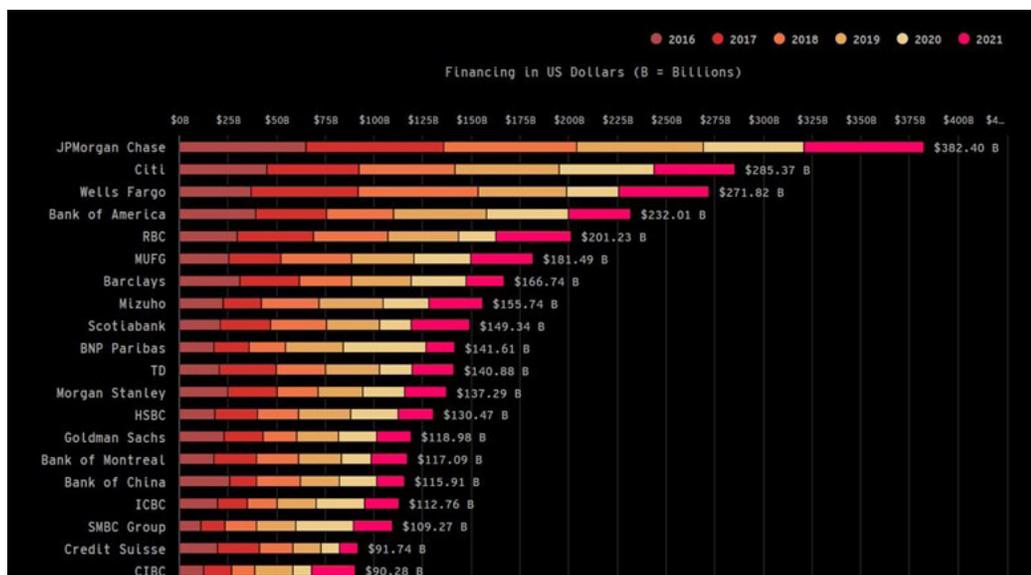
1. **Les émissions de portée 1, 2 et 3** pour les entreprises et autres organisations;
2. Le total des émissions territoriales pour les villes et les régions;
3. **Le total des émissions du portefeuille/financées/facilitées/assurées** pour les entités financières;
4. Les gaz à effet de serre terrestres<sup>13</sup>. »

Nous démontrons ci-dessous pourquoi les engagements actuels des banques canadiennes sont insuffisants en ce qui a trait à l'élimination progressive des combustibles fossiles, aux objectifs intermédiaires et au plaidoyer.

# ÉLIMINATION DES COMBUSTIBLES FOSSILES : CE QUI EXPLIQUE L'ÉCHEC DES BANQUES

## 1. Les banques canadiennes sont les principaux bailleurs de fonds des combustibles fossiles

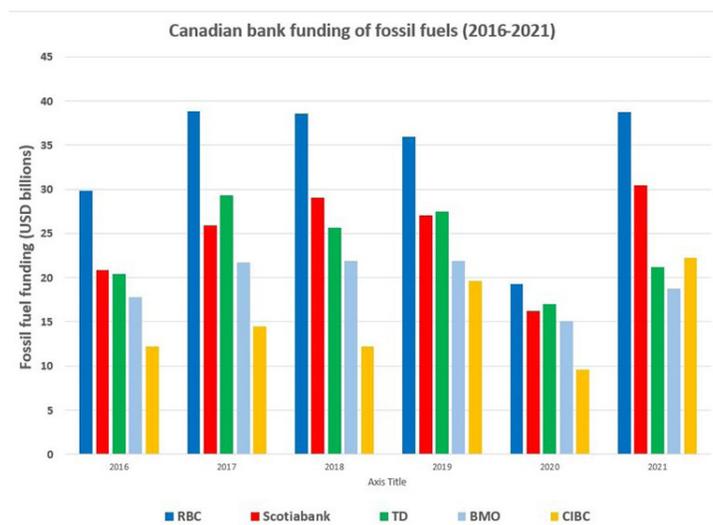
Non seulement les banques canadiennes ne s'engagent pas à éliminer progressivement les combustibles fossiles, mais elles sont au contraire parmi les plus grands bailleurs de fonds de ce secteur au niveau mondial. Selon le rapport Banking on Climate Chaos (Tirer profit du chaos climatique) publié en 2022 par le Rainforest Action Network, RBC serait le 5<sup>e</sup> plus grand bailleur de fonds des combustibles fossiles dans le monde, suivie de la Banque Scotia (9<sup>e</sup>), TD (11<sup>e</sup>), de BMO (15<sup>e</sup>) et de CIBC (20<sup>e</sup>)<sup>14</sup>.



Source : graphique issu du rapport Banking on Climate Chaos (2022)

Après une baisse marquée en 2020 des prêts au secteur des combustibles fossiles due à la pandémie, le soutien des grandes banques canadiennes à l'industrie fossile a augmenté de 70 % en 2021 et a représenté la plus forte augmentation des émissions financées au niveau mondial<sup>15</sup>.

Ces banques continuent de financer l'expansion des infrastructures de combustibles fossiles en 2022. Six mois après avoir adhéré à la GFANZ, les cinq grandes banques canadiennes (ainsi que la Banque nationale du Canada) ont accordé une ligne de crédit de 10 milliards de dollars au controversé projet d'expansion du pipeline Trans Mountain<sup>16</sup>.



Source : données issues du rapport Banking on Climate Chaos (2022).

Pour justifier leur financement continu des combustibles fossiles, les banques canadiennes font valoir qu'une transition ordonnée vers une économie zéro émission nette pourrait prendre des années et que l'industrie pétrolière et gazière a besoin d'un soutien permanent pour répondre à la demande continue alors que des alternatives énergétiques comme l'éolien et le solaire sont en phase de développement<sup>17</sup>.

Le communiqué de presse accompagnant la publication des nouveaux critères de Race to Zero indique clairement que ce genre de discours sur le maintien du statu quo n'est pas acceptable, en précisant que les combustibles fossiles doivent être éliminés progressivement, notamment par des restrictions sur le financement de nouveaux combustibles fossiles ou d'actifs à fortes émissions :

« Les principaux effets du renforcement des critères sont les suivants : rendre explicite l'obligation pour les membres de réduire et d'éliminer progressivement tous les combustibles fossiles ne pouvant faire l'objet de mesures de contrôle des émissions dans le cadre d'une transition juste, ce qui était auparavant implicite. En pratique, cela signifie que les entreprises et les investisseurs doivent limiter le développement, le financement et la facilitation de nouveaux actifs liés aux combustibles fossiles, ce qui exclut tout nouveau projet de charbon. Les voies et les délais exacts varient selon les régions et les secteurs<sup>18</sup>. »

Le guide d'interprétation met en avant le scénario Net Zero de l'AIE, mais fait également référence aux scénarios avec peu ou pas de dépassement du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) :

« Race to Zero note que la notion "d'abandon progressif et d'élimination des combustibles fossiles" ne fait pas référence à une date universelle unique pour toutes les entités et tous les secteurs, mais devrait plutôt être orientée vers une transition mondiale, juste et scientifique. Par exemple, le scénario Net Zero 2021 de l'AIE prévoit l'arrêt immédiat de la construction de nouvelles centrales au charbon et l'élimination progressive de la production d'électricité à partir

du charbon d'ici à 2030 dans les pays membres de l'OCDE et 2040 dans les pays non membres, ainsi que le rejet de tout nouveau champs pétroliers et gaziers<sup>19</sup>. »

Dans leurs rapports respectifs sur les actions et les ambitions en matière de climat, BMO<sup>20</sup>, CIBC<sup>21</sup>, Banque Scotia<sup>22</sup> et TD<sup>23</sup> ont toutes cité la trajectoire Net Zero de l'AIE comme l'un des principaux points de référence utilisés pour définir leurs objectifs et leurs stratégies (la RBC n'a pas encore publié d'objectifs liés à la GFANZ). CIBC soutient même que son financement actuel des entreprises pétrolières et gazières est conforme à la trajectoire *Net Zero* de l'AIE :

« En soutenant les innovations sobres en carbone et en offrant des solutions de financement durable aux sociétés pétrolières et gazières qui souhaitent effectuer une transition, nous pouvons avoir une incidence mesurable sur la réduction des émissions dans l'un des secteurs de l'économie dont l'intensité carbonique est la plus importante et accélérer les voies de transition vers une énergie à faibles émissions de carbone, conformément au scénario de zéro émission nette (scénario NZE) d'ici 2050 de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)<sup>24</sup>. »

Pourtant, comme nous le verrons plus loin, les entreprises pétrolières et gazières financées par ces banques ne cherchent pas à effectuer une transition. De plus, aucune des banques citant le scénario NZE de l'AIE ne mentionne l'exclusion du financement de nouvelles centrales au charbon ou de nouveaux champs pétroliers et gaziers, et ne propose de politiques d'exclusion des combustibles fossiles conformes au scénario NZE de l'AIE.



## 2. Les banques ont des politiques d'exclusion inadéquates

L'une des façons les plus courantes pour les banques d'aligner leur financement sur les scénarios à faible émission de carbone est de mettre en place des politiques contre le financement de types d'activités spécifiques. En ce qui concerne le charbon, le guide d'interprétation de Race to Zero note que toutes les trajectoires crédibles vers le zéro émission nette (pas seulement la trajectoire *Net Zero* de l'AIE) demandent l'arrêt immédiat des nouveaux projets de charbon. Comme le montre le tableau 1, les banques canadiennes ont des politiques relatives au charbon, mais à l'exception de Desjardins, elles sont relativement faibles<sup>25</sup>.

Tableau 1 : Évaluation par Reclaim Finance des politiques des banques canadiennes en matière de charbon (chaque critère est évalué sur une échelle de 0 à 10, 10 étant la meilleure note).

Source : coalpolicytool.org

Institution financière	Exclusion des mines des usines ou des projets d'infrastructure liés au charbon	Exclusion des entreprises de charbon développant de nouveaux projets	Exclusion des entreprises de charbon sur la base de la part des recettes/de la production de charbon	Exclusion des entreprises de charbon sur la base de la production/capacité absolue de charbon	Qualité des engagements d'élimination progressive du charbon
BMO	3	0	1	0	0
CIBC	0	0	0	0	0
Desjardins	10	9	10	10	10
RBC	3	0	1	0	0
Banque Scotia	?	0	0	0	0
TD	1	0	0	0	0

En réponse à une version préliminaire de ce rapport, la Banque Scotia a émis ce commentaire :

« La Banque Scotia ne finance à l'heure actuelle ni ne financera aucun projet indépendant d'exploitation minière de charbon thermique ou de production d'électricité au charbon. La Banque continuera de soutenir ses clients actuels œuvrant dans les secteurs de l'exploitation minière et des services publics dont le portefeuille comporte des actifs liés à l'exploitation du charbon thermique ou à la production d'électricité au charbon dans leur transition vers une diminution des émissions de gaz à effet de serre. Elle fera un suivi de son risque de crédit associé à ces secteurs tout en accompagnant ses clients dans leurs stratégies visant à réduire leur empreinte en gaz à effet de serre. [...] »

Le *Coal Policy Tool* de Reclaim Finance reconnaît cette politique, mais affirme que celle-ci « est très insuffisante pour atteindre les objectifs climatiques fixés par l'accord de Paris. Cette politique ne couvre que le financement direct des projets de charbon, mais tous les autres éléments d'une bonne politique font défaut. La banque canadienne [Banque Scotia] doit de toute urgence exclure tous les promoteurs de projets liés au charbon, adopter des seuils d'exclusion stricts au niveau des entreprises et mettre en place une stratégie globale d'élimination progressive du charbon d'ici à 2030 en Europe/OCDE et d'ici 2040 dans le reste du monde<sup>26</sup> ».

Parmi les banques canadiennes, seule Desjardins a mis en œuvre une politique qui répond au consensus international émergeant sur l'élimination progressive du charbon. La politique de Desjardins comprend l'interdiction d'investir ou de fournir des produits financiers (y compris le financement des entreprises, l'intermédiation financière, les prêts et l'assurance) à des entreprises qui exploitent ou développent des mines de charbon thermique, qui ont une capacité installée de génération électrique issue du charbon supérieure à 10 %, ou 5 GW, ou qui développent de nouveaux projets de construction ou d'extension de projets existants ou de rénovation de mines, centrales ou infrastructures de charbon<sup>27</sup>.

En ce qui concerne le pétrole et le gaz, les cinq grandes banques canadiennes ont bien des politiques limitant le financement de l'exploitation pétrolière et gazière dans l'Arctique<sup>28</sup>, mais aucune politique d'exclusion plus large qui serait conforme à la feuille de route Net Zero de l'AIE<sup>29</sup>.



### 3. Les compagnies pétrolières et gazières financées par des banques canadiennes n'ont pas de plan de transition

Même si une banque devait prétendre qu'elle utilise un scénario net zéro non aligné sur celui de l'AIE, les opérations actuelles de financement des combustibles fossiles des banques canadiennes sont incompatibles avec les critères actualisés de Race to Zero.

Les banques canadiennes fournissent essentiellement des financements corporatifs à leurs clients du secteur des combustibles fossiles<sup>30</sup>, ce qui signifie que ces entreprises peuvent utiliser ce financement à n'importe quelle fin. Pourtant, le Guide d'interprétation indique clairement que le financement continu des combustibles fossiles n'est approprié que si l'entreprise qui le reçoit a mis en place un plan de transition aligné sur le principe du zéro émission nette (tel que nous le soulignons en gras ci-dessous) :

« Race to Zero ne souhaite pas décourager le financement d'entreprises ou d'actifs liés aux combustibles fossiles **lorsque l'objectif de ce financement est d'accélérer l'élimination progressive ou la décarbonisation des infrastructures connexes. Cependant, lorsqu'il n'y a pas de plan de transition, le désinvestissement peut être le seul moyen d'atteindre l'objectif zéro émission nette**<sup>31</sup>. »

Dans les documents de consultation de juin 2022 partagés par la GFANZ, il est également clair que les investissements dans les actifs à fortes émissions ne doivent être entrepris que dans le cadre d'une stratégie visant à accélérer la mise hors service (fermeture) de ces actifs conformément à une trajectoire net zéro (tel que nous le soulignons en gras ci-dessous) :

« Ce rapport propose l'«**élimination progressive gérée**» comme une approche de gestion et de financement d'actifs à fortes émissions alignée sur l'objectif net zéro et **comprenant des engagements clairs quant à la mise hors service de ces actifs.** Cette approche **peut également faire partie de la stratégie d'une entreprise, lorsque celle-ci exploite des actifs à fortes émissions, en vue de soutenir une transition juste et ordonnée.** »

Il est important de noter que le développement d'une approche d'élimination progressive des actifs à fortes émissions offre aux entreprises et aux institutions financières une alternative au retrait des financements (c'est-à-dire au désinvestissement) de ces actifs. Si le retrait du financement peut encourager la décarbonisation, il peut également avoir pour conséquence involontaire de prolonger la durée de vie des actifs à fortes émissions, voire d'aggraver leur profil d'émissions de GES si ceux-ci sont transférés à des entreprises qui font preuve de moins d'ambition en matière de climat, de transparence ou de contrôle<sup>32</sup>. »

En bref, les nouvelles lignes directrices indiquent que le financement bancaire des entreprises du secteur des combustibles fossiles n'est approprié que si les entreprises ou les actifs financés sont dotés d'un plan crédible de transition vers l'abandon de la production de combustibles fossiles (« pour réduire progressivement et éliminer tous les combustibles fossiles dans le cadre d'une transition juste »). Pourtant, selon le rapport 2022 de l'AIE sur les investissements énergétiques dans le monde, les compagnies du secteur pétro-gazier n'investissent que 5 % de leurs capitaux dans des énergies plus vertes<sup>33</sup>. Des examens systématiques des principaux clients mondiaux<sup>34</sup> et canadiens<sup>35</sup> des banques dans le domaine des combustibles fossiles ont révélé qu'aucun d'entre eux n'a de plan crédible pour abandonner les combustibles fossiles.

Parmi les grandes entreprises canadiennes, les PDG de Cenovus et de CNRL ont tous deux annoncé publiquement qu'ils n'avaient pas l'intention de se retirer de la production de pétrole et de gaz<sup>36</sup>. Suncor a récemment vendu ses investissements dans l'énergie éolienne et solaire pour doubler ses investissements dans les hydrocarbures<sup>37</sup>. Imperial Oil est la branche canadienne d'ExxonMobil, qui est historiquement l'un des principaux opposants à l'action climatique<sup>38</sup> et qui concentre actuellement ses efforts sur la réduction des émissions de ses activités pétrolières et gazières plutôt que sur la transition vers les énergies renouvelables<sup>39</sup>.

Ces entreprises ont préféré lancer leur propre initiative « net zéro », dont l'action se concentre exclusivement sur les émissions liées à la production (c'est-à-dire les émissions de portée 1 et 2), une approche explicitement rejetée par les nouveaux critères de Race to Zero (voir la section Émissions de portée 3 ci-dessous).

# POURQUOI LES BANQUES ÉCHOUENT AUSSI À FIXER DES OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES

## 1. Les banques canadiennes ne font pas leur juste part

Les critères actualisés de Race to Zero exigent des membres qu'ils « fixent un objectif intermédiaire à atteindre au cours de la prochaine décennie, qui reflète un effort maximal pour atteindre ou dépasser une part équitable de la réduction mondiale de 50 % du CO<sub>2</sub> d'ici à 2030 ». Les objectifs des banques canadiennes pour 2030 se situent dans une fourchette de réduction de 24 à 35 % et sont fondés sur l'intensité, à une exception près (la cible de réduction des émissions de portée 3 de la BMO pour la production de pétrole et de gaz). Cela permet aux émissions réelles d'augmenter, car les cibles fondées sur l'intensité n'exigent qu'une diminution des émissions par baril ou par dollar. Ainsi, les cibles des banques canadiennes sont loin de représenter « une part équitable de la réduction mondiale de 50 % du CO<sub>2</sub> d'ici à 2030 ».

Il y a plusieurs façons d'interpréter ce qui constitue une « part équitable », mais dans le cadre du système proposé par les Nations Unies, cela signifie que les acteurs des pays riches du Nord doivent aller plus vite et plus loin<sup>40</sup>. Comme le souligne le Guide d'interprétation : « De nombreux acteurs de Race to Zero peuvent et doivent aller au-delà de 50 % de réduction des émissions d'ici à 2030, et doivent atteindre un état final zéro émission nette bien avant 2050, dans le cadre des exigences imposées aux entités de la campagne de contribuer à leur juste part pour atteindre le net zéro dès que possible<sup>41</sup>. »

Quatre des cinq grandes banques canadiennes ont fixé des objectifs intermédiaires (2030) pour le pétrole et le gaz (excepté la RBC), et trois ont fixé des objectifs pour le secteur de l'électricité (excepté la RBC et la CIBC). L'analyse se concentrera ici sur les cibles relatives au pétrole et au gaz, car la production pétrolière et gazière en amont est la plus grande source (27 %) d'émissions de GES au Canada, tandis que les produits pétroliers et gaziers

raffinés brûlés dans les véhicules, les bâtiments, les installations industrielles et les centrales électriques représentent la majorité des autres émissions<sup>42</sup>. Le Canada dispose d'un secteur de l'électricité dont l'empreinte carbone est relativement faible et a engagé l'élimination progressive de la production d'électricité à partir du charbon, de sorte que la marge de manœuvre pour des réductions supplémentaires est limitée.

Comme le résume le tableau ci-dessous, les banques ont fixé différents types d'objectifs (réduction absolue vs réduction d'intensité) qui s'appliquent à différents périmètres d'émissions.



Tableau 2 : Objectifs des banques canadiennes en matière de GES pour le secteur pétro-gazier

	Pétrole et gaz (portée 1 & 2)	Pétrole et gaz (portée 3)
Nations Unies, Race to Zero <sup>43</sup>	Fixer un objectif 2030 pour les réductions absolues de toutes les émissions (c'est-à-dire de portée 1 à 3) du portefeuille, financées, facilitées et assurées, qui reflète un effort maximal pour atteindre ou dépasser une part équitable de la réduction mondiale de 50 % du CO <sub>2</sub> d'ici à 2030.	
BMO <sup>44</sup>	Réduction de 33 % de l'intensité des émissions du portefeuille (tCO <sub>2</sub> e/TJ) d'ici à 2030 par rapport au niveau de référence de 2019.	Réduction de 24 % d'émissions absolues de portée 3 par rapport aux niveaux de 2019 d'ici à 2030.
CIBC <sup>45</sup>	Réduction de 35 % de l'intensité des émissions (gCO <sub>2</sub> e/MJ) par rapport aux niveaux de 2020 d'ici à 2030. Comprend les crédits de suppression du carbone.	Réduction de 27 % de l'intensité des émissions (gCO <sub>2</sub> e/MJ) par rapport aux niveaux de 2020 d'ici à 2030. Comprend les crédits de suppression du carbone.
RBC	Aucun (en date de juin 2022).	Aucun (en date de juin 2022).
Banque Scotia <sup>46</sup>	Amélioration de 30 % de l'intensité des émissions de CO <sub>2</sub> e (tCO <sub>2</sub> e/TJ) d'ici à 2030 par rapport au niveau de référence de 2019.	La cible concernant les émissions de portée 3 ne sera pas fixée avant 2023.
TD <sup>47</sup>	Réduction de 29 % de l'intensité des émissions (gCO <sub>2</sub> e/\$ CAN) pour émissions de portée 1 à 3 par rapport au niveau de référence de 2019 d'ici 2030. Remarque : La TD est la seule banque à utiliser une mesure des émissions en dollars.	Réduction de 29 % de l'intensité des émissions (gCO <sub>2</sub> e/\$ CAN) pour les champs d'application 1 à 3 d'ici à 2030, par rapport au niveau de référence de 2019.

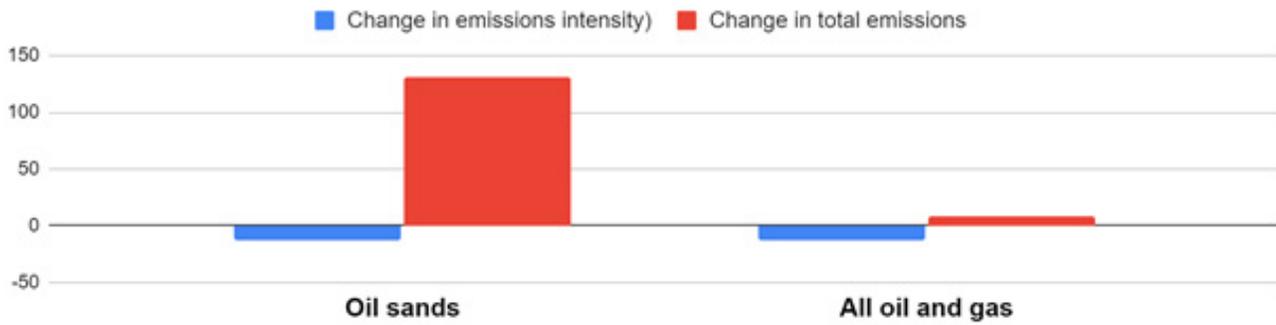
## 2. Réduction des émissions absolues vs réduction de l'intensité carbone

Les cibles des banques indiquées dans le tableau 2 sont toutes (à l'exception de la cible de réduction des émissions de portée 3 de la BMO) fondées sur l'intensité. La BMO, la Banque Scotia et la CIBC ont établi des cibles fondées sur les GES par unité d'énergie (souvent décrite comme étant par baril d'équivalent pétrole), tandis que la TD a établi des cibles fondées sur les émissions par dollar.

Le problème des mesures basées sur l'intensité est que si le nombre total de barils produits ou de dollars investis augmente, alors les émissions totales de GES peuvent augmenter même si l'intensité diminue.

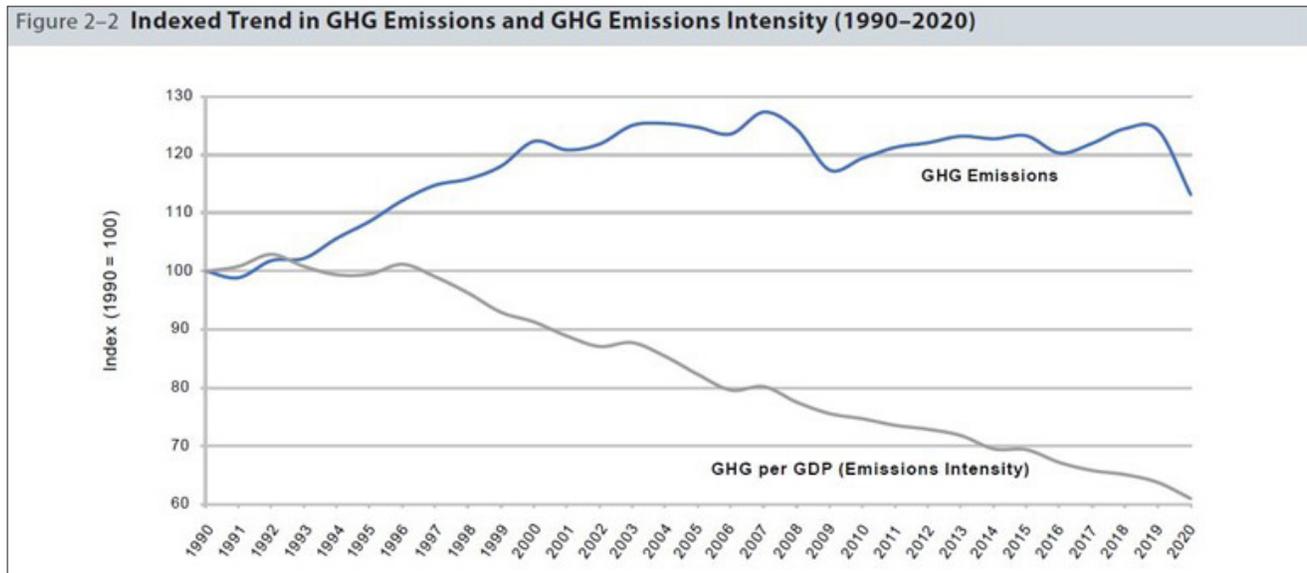
C'est précisément ce qui est advenu historiquement dans le secteur pétro-gazier du Canada. Selon Environnement et Changement climatique Canada, l'intensité des émissions (kg de CO<sub>2</sub>e/baril) des sables bitumineux a diminué de 12 % au cours de la période 2005 - 2020 (de 91 kg/baril à 81 kg/baril), alors que les émissions totales ont augmenté de 131 % (de 35 MT à 81 MT). Au cours de la même période, l'intensité des émissions de l'ensemble du secteur pétrolier et gazier au Canada a diminué de 13 % (de 63 kg/baril à 55 kg/baril), tandis que les émissions totales ont augmenté de 8 % (de 148 MT à 160 MT)<sup>48</sup>.

## Changes in emissions intensity (kg CO<sub>2</sub>e/barrel) and total emissions (MT CO<sub>2</sub>e) for Canadian oil



Source : Sommaire des émissions de GES pour le Canada en 2020 (Graphique 2-27), Environnement et Changement climatique Canada.

Pour l'ensemble de l'économie canadienne, l'intensité des GES (mesurée en équivalent CO<sub>2</sub> par dollar de PIB) a diminué de 39 % depuis 1990, alors que les émissions totales ont augmenté de 13 %<sup>49</sup>.



Source : Sommaire des émissions de GES pour le Canada en 2020, Environnement et Changement climatique Canada.

En se fixant des objectifs basés sur l'intensité, les banques soutiennent le statu quo sous couvert d'action climatique. C'est pourquoi Race to Zero exige des objectifs de réduction des émissions absolues. Le Guide d'interprétation indique que « dans la plupart des cas, les objectifs de réduction des émissions absolues sont nécessaires pour garantir des réductions réelles. Cependant, il existe certains domaines dans lesquels les mesures basées sur l'intensité sont également appropriées, comme pour les secteurs pour lesquels une croissance absolue est nécessaire pour stimuler la décarbonisation (p. ex. les énergies renouvelables). [...] Le fait d'inclure à la fois des objectifs et des mesures absolues et d'intensité apporte la plus grande clarté<sup>50</sup>. »

### 3. Émissions de portée 3

---

Le critère ayant trait à l'Engagement exige également des entreprises qu'elles fixent des objectifs pour toutes les émissions de GES, définies comme comprenant les émissions de portée 1, 2 et 3 pour les entreprises, ainsi que toutes les émissions de portefeuille, financées, facilitées et assurées par les entités financières.

Le concept des catégories d'émissions reflète l'importance de prendre la responsabilité du cycle de vie complet des émissions. Les émissions de portée 1 sont celles produites directement par une entreprise (p. ex. les GES résultant de l'extraction, du raffinage et du transport directs d'un baril de pétrole). Les émissions de portée 2 sont les émissions indirectes de GES associées à l'achat d'électricité, de vapeur, de chaleur ou de refroidissement utilisés pour fabriquer un produit. Les émissions de portée 3 comprennent toutes les autres émissions indirectes qui se produisent dans la chaîne de valeur d'une entreprise.

Pour les sociétés qui vendent des combustibles fossiles, les émissions de portée 3 dues à la combustion de ces combustibles sont importantes et généralement inévitables (sauf à limiter leurs ventes). S'il est théoriquement possible de capter 90 % des GES des grandes installations industrielles fixes comme les raffineries et les usines de charbon, les taux de captage sont beaucoup plus faibles dans la pratique<sup>51</sup>. En outre, le captage du carbone n'est

pas réalisable pour les carburants de transport (la plus grande utilisation finale du pétrole), car il est impossible de capter et de stocker les émissions des tuyaux d'échappement des véhicules. Ce captage n'est pas non plus envisageable pour le gaz naturel brûlé dans des installations plus petites et dispersées comme les maisons et les bureaux.

Ainsi, même si une compagnie pétrolière utilise le captage et le stockage du carbone (CSC) pour réduire ses émissions de portée 1 (comme le

proposent les entreprises des sables bitumineux du Canada), il est probable qu'elle capte moins de 10 % de ses émissions de portée 1 à 3. En conséquence, l'industrie pétrolière et gazière s'est opposée à la déclaration ou à la prise de responsabilité pour les émissions de portée 3, et les objectifs de réduction de ces émissions sont restés relativement faibles<sup>52</sup>.

Pourtant, les promesses de réduction des émissions de portée 1 et 2 sont souvent présentées comme alignées sur l'objectif zéro émission nette. Au Canada, l'exemple le plus marquant de ce type d'écoblanchiment nous vient de l'*Oil Sands Pathways to Net Zero*. Il s'agit d'une alliance de six grandes compagnies pétrolières représentant 95 % de la production de sables bitumineux, dont la vision est « de réduire à zéro la production nette de gaz à effet de serre liée à [leurs] activités d'ici à 2050, tout en fournissant l'énergie dont le monde a besoin<sup>53</sup> ».



La précision apportée au sujet des émissions de GES « liées à [leurs] activités » est essentielle, car elle signifie que leur but est uniquement de réduire, capter et/ou compenser leurs émissions de portée 1 et 2. Les réductions qu'elles cherchent à obtenir par le biais du CSC — subventionné par l'État — ne représentent qu'une infime partie de leurs émissions de GES (c'est-à-dire les émissions de portée 1 à 3), comme l'ont révélé les entreprises elles-mêmes.

Trois des plus grandes compagnies pétrolières du Canada (qui sont également membres de l'alliance *Oil Sands Pathways*) ont entrepris de faire rapport sur les trois périmètres : Imperial Oil, Cenovus et Suncor.

Individuellement, chacune de ces entreprises produit des émissions de portée 1 à 3 plus importantes que les émissions annuelles de n'importe quelle province canadienne à l'exception de l'Alberta. Les émissions combinées de portée 1 à 3 de ces trois entreprises totalisent 498 MT, soit plus que les émissions combinées de 9 des 10 provinces canadiennes (toutes excepté l'Alberta). De ces émissions, 85 % sont émises lors de l'utilisation finale (portée 3).

Les six entreprises membres de l'*Oil Sands Pathways* proposent par l'intermédiaire de l'alliance

d'utiliser le captage du carbone pour réduire les émissions de portée 1 (une démarche motivée par un important allègement fiscal de la part du gouvernement fédéral)<sup>57</sup>. Toutes affirment qu'elles réduiront leurs émissions de 22 MT d'ici à 2030<sup>58</sup>, dont 10 MT grâce au captage du carbone<sup>59</sup>. Pourtant, l'objectif de 22 MT ne représente que 4 % des 498 MT d'émissions totales de portée 1 à 3 de trois des six sociétés pétrolières (voir le tableau 1 ci-dessus), de sorte que, même en mettant en œuvre des opérations de CSC, le pétrole des sables bitumineux devrait être considéré comme un combustible fossile « *unabated* », c'est-à-dire un combustible fossile n'ayant pas fait ou ne pouvant faire l'objet de mesures de contrôle des émissions / c'est-à-dire un combustible fossile ne pouvant pas bénéficier ou n'ayant pas bénéficié de technologies de captage de CO2 qui résulte de son utilisation.

L'alliance *Oil Sands Pathways* a été louée par la BMO comme un exemple du modèle de transition énergétique qu'elle souhaite soutenir<sup>60</sup>. Cela pourrait être crédible si cette initiative était présentée comme un moyen de réduire les émissions des activités existantes tout en éliminant progressivement les combustibles fossiles, mais comme nous l'avons vu plus haut, aucune des entreprises concernées ne prévoit d'abandonner les combustibles fossiles.

Tableau 3 : Émissions de GES déclarées de trois compagnies pétrolières et gazières canadiennes

	Portée 1 & 2 (MT)	Portée 3 (MT)	Total (MT)
Imperial <sup>54</sup>	21,5	170	191,5
Cenovus <sup>55</sup>	23,9	132	155,9
Suncor <sup>56</sup>	27,7	123	150,7
Total (MT)	73,1	425	498,1
Part des émissions totales	15 %	85 %	100 %

# PLAIDOYER POUR LE NET ZÉRO :

## en matière de défense des politiques, les banques se montrent peu convaincantes

L'un des nouveaux éléments des critères de Race to Zero est l'ajout de la catégorie « Persuader ». Ce critère exige « dans les 12 mois suivant l'adhésion, d'aligner les politiques et les engagements externes [des membres], y compris l'adhésion à des associations, sur l'objectif de réduire de moitié les émissions d'ici à 2030 et d'atteindre le zéro émission (nette) mondiale d'ici à 2050. »

Il s'agit, en fait, d'une exigence pour les entreprises et institutions membres de faire correspondre leurs déclarations publiques relatives au net zéro avec ce qu'elles défendent à huis-clos. Le Guide d'interprétation précise que le critère « Persuader » implique non seulement de s'assurer que toutes les activités externes (lobbying, campagnes de relations publiques, adhésions à des associations qui s'engagent dans la défense des politiques publiques) sont cohérentes avec l'objectif de réduire de moitié les émissions d'ici à 2030 et d'atteindre la cible zéro émission nette au niveau mondial d'ici à 2050, mais aussi que les membres doivent « s'engager de manière proactive dans le soutien des politiques climatiques nationales et infranationales conformes aux autres critères de Race to Zero ».



© Suzanne Plunkett / Greenpeace

Au chapitre des points positifs, on notera que la Banque Scotia a récemment renoncé à son adhésion à l'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP)<sup>61</sup>. L'ACPP étant l'une des principales opposantes à l'action climatique au Canada<sup>62</sup>, cette démarche est cohérente avec les critères de Race to Zero.

En revanche, la BMO et la TD sont des membres affiliés de l'Association des services pétroliers du Canada<sup>63</sup>. Par ailleurs, BMO, CIBC, Banque Scotia et l'Association des banquiers canadiens (à laquelle appartiennent les cinq grandes banques) se sont opposées à la divulgation obligatoire des risques financiers relatifs aux changements



climatiques dans le cadre de la consultation lancée par les autorités de réglementation des valeurs mobilières (TD et RBC n'ont pas soumis de commentaires directement)<sup>64</sup>. En outre, les cinq grandes banques se sont opposées aux résolutions sur le climat lors de leurs assemblées générales annuelles de 2022<sup>65</sup>.

Elles continuent également de plaider (et de financer) l'expansion des infrastructures de combustibles fossiles. Comme indiqué précédemment, les cinq grandes banques ont accepté de financer le projet d'agrandissement du pipeline Trans Mountain après avoir adhéré à la GFANZ. Les grandes banques soutiennent depuis longtemps et avec force l'expansion de l'industrie pétrolière canadienne<sup>66</sup>. Le chef de la direction de la CIBC, Victor Dodig, a qualifié l'industrie pétrolière d'« entreprise familiale » du Canada et a déclaré que la

pénurie de capacité pipelinière représente une « menace sérieuse » pour notre économie<sup>67</sup>. Pas plus tard qu'en avril 2022, la RBC a publiquement plaidé en faveur d'une augmentation de la production des sables bitumineux de 500 000 barils par jour (tout en soutenant que d'autres nations pourraient réduire leur production d'un montant équivalent, mais sans proposer de mécanisme pour que cela devienne une condition)<sup>68</sup>.

Le critère « Persuader » de Race to Zero étant relativement nouveau, il faudra peut-être du temps aux banques pour aligner leur défense des politiques sur le principe du zéro émission.

Mais ce temps n'est pas illimité, car Race to Zero a fixé une échéance.

# ET MAINTENANT?

## Une action climatique à brève échéance

La GFANZ est à la croisée des chemins et la voie à suivre n'est pas tout à fait claire, car l'alliance n'a pas dit publiquement dans quelle mesure elle tiendra ses membres responsables du respect des nouveaux critères.

Le jour même de la publication des critères actualisés de Race to Zero, la GFANZ a publié un certain nombre de documents pour consultation, incluant des orientations concernant les trajectoires sectorielles vers le net zéro et les attentes en matière de plan de transition<sup>69</sup>. Il semblerait que ces documents soient conçus pour fournir des directives détaillées sur la manière de rendre opérationnels les critères d'adhésion mis à jour par Race to Zero, mais cela n'est pas précisé dans les documents.

Lorsqu'il s'agit de la mise en œuvre d'objectifs de haut niveau comme ceux mis en avant par Race to Zero, le diable est toujours dans les détails. Il est probable que de nombreux membres de la GFANZ — y compris les banques canadiennes — chercheront à créer des échappatoires qui affaiblissent la mise en œuvre des critères de Race to Zero.

Les personnes à la tête de la GFANZ — notamment Mark Carney — devraient rejeter de telles manœuvres. Comme la GFANZ l'a elle-même souligné, en l'absence de critères clairs, de transparence et d'examen rigoureux, l'initiative Race to Zero pourrait être utilisée à des fins d'écoblanchiment, et ainsi camoufler la poursuite des financements des combustibles fossiles. Les membres actuels de Race to Zero ont maintenant jusqu'au 15 juin 2023 pour se conformer aux critères actualisés. À cette date au plus tard, entreprises et institutions devront avoir publié un plan de transition décrivant comment elles s'engagent à respecter les critères de la campagne Race to Zero, en détaillant les mesures qui seront prises dans les 12 mois, dans les 2 à 3 ans et d'ici à 2030.



Greenpeace Canada réitère son soutien à des critères solides, fondés sur la science et l'équité, pour apporter notre juste contribution à l'action climatique. L'esprit des critères de Race to Zero doit transparaître dans l'orientation donnée par la GFANZ à ses membres. Parmi les exigences requises pour soutenir une « transition juste » vers une économie net zéro, ces critères devraient explicitement incorporer le maintien, l'affirmation et le respect des droits des peuples autochtones.



Plutôt que de chercher à affaiblir la mise en application des critères de Race to Zero, les banques canadiennes devraient travailler à préparer, publier puis mettre en œuvre des plans de transition qui :

1. Intègrent les conclusions du scénario *Net Zero* de l'AIE, notamment en interdisant le financement de nouveaux projets d'exploitation de combustibles fossiles ainsi que le financement au niveau des entreprises qui développent la production et le transport de combustibles fossiles;
2. Présentent des objectifs de réduction absolue des émissions, y compris des objectifs de réduction du financement des combustibles fossiles qui couvrent l'ensemble de leurs services financiers, dans le but de réduire de moitié les émissions financées d'ici à 2030, en cohérence avec l'objectif de maintien du réchauffement à 1,5°C;
3. Soutiennent, affirment et respectent les droits des peuples autochtones, notamment en prenant l'engagement d'adhérer à des politiques et des pratiques qui garantissent leur consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) tel que défini à l'article 32 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA);
4. Les engagent à protéger et à restaurer la biodiversité dans toutes leurs activités de financement à travers des stratégies créées en partenariat étroit avec les peuples autochtones, dont les droits et les connaissances sont essentiels à la régénération et à la gestion responsable des terres volées.

# NOTES

1. Bickis I., « Will Canada's big banks live up to their climate commitments? Details on plans are thin », *Global News*, 12 décembre 2021. <https://globalnews.ca/news/8474553/canada-banks-climate-net-zero-commitments/>
2. BMO Groupe financier. « Six des grandes banques canadiennes se joignent à l'alliance bancaire Net Zéro des Nations Unies », communiqué de presse, 15 octobre 2021. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/six-des-grandes-banques-canadiennes-se-joignent-a-l-alliance-bancaire-net-zero-des-nations-unies-878099549.html>
3. Glasgow Financial Alliance for Net Zero. *About us* (en ligne). <https://www.gfanzero.com/about/>
4. *Ibid.*
5. Race to Zero. *Campaign Overview* (en ligne). <https://climatechampions.unfccc.int/join-the-race/>
6. United Nations Environment Program. *Net Zero Banking Alliance: The Commitment* (en ligne). <https://www.unepfi.org/net-zero-banking/commitment/>
7. Saminather N., « Canadian banks face 'greenwashing' claims as oil sector gets sustainable funding », *Reuters*, 12 mai 2022. <https://globalnews.ca/news/8829547/canadian-banks-greenwashing-claims-sustainable-funding/>
8. Rainforest Action Network (2022). *Banking on Climate Chaos*. <https://www.bankingonclimatechaos.org/>
9. Stand.Earth. « 90+ groups criticize Carney's green finance alliances as greenwashing ahead of COP26 », communiqué de presse, 7 octobre 2021. <https://www.stand.earth/latest/climate-finance/canada%E2%80%99s-banks-and-fossil-fuels/90-groups-criticize-carney%E2%80%99s-green-finance>
10. Race to Zero (Juin 2022). *Interpretation Guide Race to Zero Expert Peer Review Group Version 2.0*. <https://climatechampions.unfccc.int/wp-content/uploads/2022/06/EPRG-interpretation-guide-2.pdf>
11. Glasgow Financial Alliance for Net Zero (Juin 2022). *Financial Institution Net-zero Transition Plans: Recommendations and Guidance*. [https://assets.bbhub.io/company/sites/63/2022/06/GFANZ\\_Recommendations-and-Guidance-on-Net-zero-Transition-Plans-for-the-Financial-Sector\\_June2022.pdf](https://assets.bbhub.io/company/sites/63/2022/06/GFANZ_Recommendations-and-Guidance-on-Net-zero-Transition-Plans-for-the-Financial-Sector_June2022.pdf)
12. Race to Zero (Juin 2022). *Interpretation Guide Race to Zero Expert Peer Review Group Version 2.0*. <https://climatechampions.unfccc.int/wp-content/uploads/2022/06/EPRG-interpretation-guide-2.pdf>
13. *Ibid.*
14. Rainforest Action Network (2022). *Banking on Climate Chaos*. <https://www.bankingonclimatechaos.org/>
15. *Ibid.*
16. Woodside, J., « Canada's biggest banks quietly prop up TMX », *National Observer*, 31 mai 2022. <https://www.nationalobserver.com/2022/05/31/news/canada-biggest-banks-quietly-prop-tmx>
17. Saminather N., « Canadian banks face 'greenwashing' claims as oil sector gets sustainable funding », *Reuters*, 12 mai 2022. <https://globalnews.ca/news/8829547/canadian-banks-greenwashing-claims-sustainable-funding/>
18. Race to Zero. « "Race to Zero" campaign updates criteria to raise the bar on net zero delivery », communiqué, 15 juin 2022. <https://climatechampions.unfccc.int/criteria-consultation-3-0/>
19. Race to Zero (juin 2022). *Interpretation Guide Race to Zero Expert Peer Review Group Version 2.0*. <https://climatechampions.unfccc.int/wp-content/uploads/2022/06/EPRG-interpretation-guide-2.pdf>
20. BMO Groupe financier (2022). *Rapport climatique 2021*. [https://notre-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2022/03/BMO\\_2021\\_Climate-Report\\_FR\\_FINAL\\_aoda.pdf](https://notre-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2022/03/BMO_2021_Climate-Report_FR_FINAL_aoda.pdf)
21. CIBC (2022). *Accélération de la lutte contre les changements climatiques. Notre approche de la carboneutralité*. [https://www.cibc.com/content/dam/about\\_cibc/corporate\\_responsibility/pdfs/cibc-net-zero-approach-fr.pdf](https://www.cibc.com/content/dam/about_cibc/corporate_responsibility/pdfs/cibc-net-zero-approach-fr.pdf)
22. Banque Scotia (2022). *Rapport virage carboneutre de la Banque Scotia*. [https://www.scotiabank.com/content/dam/scotiabank/corporate/Documents/Scotiabank\\_Net\\_Zero\\_Report\\_2022-FR.pdf](https://www.scotiabank.com/content/dam/scotiabank/corporate/Documents/Scotiabank_Net_Zero_Report_2022-FR.pdf)
23. Banque TD (2022). *Plan d'action sur les changements climatiques de la TD 2021 : Rapport sur les progrès et Rapport relatif au G1FCC*. <https://www.td.com/document/PDF/ESG/2021-Climate-Action-Report-FR.pdf>
24. CIBC (2022). *Accélération de la lutte contre les changements climatiques. Notre approche de la carboneutralité*. [https://www.cibc.com/content/dam/about\\_cibc/corporate\\_responsibility/pdfs/cibc-net-zero-approach-fr.pdf](https://www.cibc.com/content/dam/about_cibc/corporate_responsibility/pdfs/cibc-net-zero-approach-fr.pdf), p. 6.
25. Des détails supplémentaires sur les politiques de chaque banque en matière de charbon sont disponibles sur la base de données *Coal Policy Tool* de Reclaim Finance. <https://coalpolicytool.org/>
26. Reclaim Finance. *Coal Policy Tool* (en ligne). <https://coalpolicytool.org/>
27. Desjardins. « Positionnement de Desjardins à l'égard du charbon thermique ». [https://www.desjardins.com/ressources/pdf/d00-positionnement\\_charbon\\_desjardins.pdf](https://www.desjardins.com/ressources/pdf/d00-positionnement_charbon_desjardins.pdf)
28. Pour plus de détails, voir <https://oilgaspolicytracker.org/>.
29. Oil and Gas Policy Tracker. <https://oilgaspolicytracker.org/>
30. Rijk, G. et al. (2021). *Fossil fuel financing in Canada: Financial flows & balance sheet impacts*, rapport commandé par Greenpeace Canada, 27 juillet 2021. <https://www.greenpeace.org/static/planet4-canada-stateless/2021/08/a0d71ee1-canadian-banks-fossil-fuel-financing-greenpeace-canada-july-2021.pdf>

31. Race to Zero (juin 2022). *Interpretation Guide Race to Zero Expert Peer Review Group Version 2.0*. <https://climatechampions.unfccc.int/wp-content/uploads/2022/06/EPRG-interpretation-guide-2.pdf>
32. Glasgow Financial Alliance for Net Zero (Juin 2022). *The Managed Phaseout of High-emitting Assets*. [https://assets.bbhub.io/company/sites/63/2022/06/GFANZ\\_-\\_Managed-Phaseout-of-High-emitting-Assets\\_June2022.pdf](https://assets.bbhub.io/company/sites/63/2022/06/GFANZ_-_Managed-Phaseout-of-High-emitting-Assets_June2022.pdf)
33. Agence Internationale de l'Énergie (2022). *World Energy Investment*. <https://iea.blob.core.windows.net/assets/db74ebb7-272f-4613-bdbd-a2e0922449e7/WorldEnergyInvestment2022.pdf>, p. 83.
34. Pour un aperçu des plans climatiques des grands groupes pétroliers mondiaux, voir Tong D. & Trout K. (Mai 2022). *Big Oil Reality Check: Updated Assessment of Oil and Gas Company Climate Plans*. Oil Change International. [https://priceofoil.org/content/uploads/2022/05/big\\_oil\\_reality\\_check\\_22\\_v09-final.pdf](https://priceofoil.org/content/uploads/2022/05/big_oil_reality_check_22_v09-final.pdf)
35. Pour un aperçu des plans climatiques des sociétés pétrolières canadiennes, voir Marshall D., Tong D. & Trout K. (novembre 2021), *Canada's Big Oil Reality Check: Assessing the climate plans of Canadian oil and gas producers*. Environmental Defence & Oil Change International. [https://priceofoil.org/content/uploads/2021/11/BORC-Canada\\_final.pdf](https://priceofoil.org/content/uploads/2021/11/BORC-Canada_final.pdf)
36. Nickel R., « Canadian oil producers CNRL, Cenovus plan new emissions targets, no shift to renewables. », *Financial Post*, 6 avril 2021 <https://financialpost.com/pmn/business-pmn/canadian-oil-producers-cnrl-cenovus-plan-new-emissions-targets-no-shift-to-renewables>
37. Stephenson A., « Suncor's move to get out of wind and solar criticized by Greenpeace Canada » *Global News*, 5 avril 2022. <https://globalnews.ca/news/8737334/suncor-energy-wind-solar-greenpeace/>
38. Coll S. (2012). *Private Empire: ExxonMobil and American Power*. Penguin Books.
39. ExxonMobil. *Climate Change* (en ligne). <https://corporate.exxonmobil.com/Sustainability/Environmental-protection/Climate-change>
40. United Nations Framework Convention on Climate Change. *Introduction to climate finance* (en ligne). <https://unfccc.int/topics/climate-finance/the-big-picture/introduction-to-climate-finance/introduction-to-climate-finance>
41. Race to Zero (juin 2022). *Interpretation Guide Race to Zero Expert Peer Review Group Version 2.0*. <https://climatechampions.unfccc.int/wp-content/uploads/2022/06/EPRG-interpretation-guide-2.pdf>
42. Environnement et Changement climatique Canada (2022). *Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada : sommaire 2022*. (en ligne) <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/emissions-gaz-effet-serre/sources-puits-sommaire-2022.html#toc5>
43. Race to Zero (juin 2022). *Interpretation Guide Race to Zero Expert Peer Review Group Version 2.0*. <https://climatechampions.unfccc.int/wp-content/uploads/2022/06/EPRG-interpretation-guide-2.pdf>
44. BMO Groupe financier (2022). *Rapport climatique 2021*. [https://notre-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2022/03/BMO\\_2021\\_Climate-Report\\_FR\\_FINAL\\_aoda.pdf](https://notre-impact.bmo.com/wp-content/uploads/2022/03/BMO_2021_Climate-Report_FR_FINAL_aoda.pdf)
45. CIBC (2022). *Accélération de la lutte contre les changements climatiques. Notre approche de la carboneutralité*. [https://www.cibc.com/content/dam/about\\_cibc/corporate\\_responsibility/pdfs/cibc-net-zero-approach-fr.pdf](https://www.cibc.com/content/dam/about_cibc/corporate_responsibility/pdfs/cibc-net-zero-approach-fr.pdf)
46. Banque Scotia (2022). *Rapport virage carboneutre de la Banque Scotia* [https://www.scotiabank.com/content/dam/scotiabank/corporate/Documents/Scotiabank\\_Net\\_Zero\\_Report\\_2022-FR.pdf](https://www.scotiabank.com/content/dam/scotiabank/corporate/Documents/Scotiabank_Net_Zero_Report_2022-FR.pdf)
47. Banque TD (2022). *Plan d'action sur les changements climatiques de la TD 2021 : Rapport sur les progrès et Rapport relatif au G1FCC* <https://www.td.com/document/PDF/ESG/2021-Climate-Action-Report-FR.pdf>
48. Toutes les données proviennent du graphique 2-27 et du tableau 2-12 du volume 1 du *Sommaire des émissions de GES pour le Canada en 2020* d'Environnement et Changement climatique Canada.
49. Graphique 2-2 issu du volume 1 du *Sommaire des émissions de GES pour le Canada en 2020* d'Environnement et Changement climatique Canada.
50. Race to Zero (juin 2022). *Interpretation Guide Race to Zero Expert Peer Review Group Version 2.0*. <https://climatechampions.unfccc.int/wp-content/uploads/2022/06/EPRG-interpretation-guide-2.pdf>
51. Institute for Energy Economics and Financial Analysis (avril 2021). *Boundary Dam 3 Coal Plant Achieves Goal of Capturing 4 Million Metric Tons of CO2 But Reaches the Goal Two Years Late*. [https://ieefa.org/wp-content/uploads/2021/04/Boundary-Dam-3-Coal-Plant-Achieves-CO2-Capture-Goal-Two-Years-Late\\_April-2021.pdf](https://ieefa.org/wp-content/uploads/2021/04/Boundary-Dam-3-Coal-Plant-Achieves-CO2-Capture-Goal-Two-Years-Late_April-2021.pdf)
52. Farmer M., « COP26: what are scope 3 emissions and why does oil hate them? », *Offshore Technology*, 30 septembre 2021. <https://www.offshore-technology.com/analysis/scope-3-emissions-reporting-oil-and-gas-companies-cop26/>
53. Pathways Alliance. *Who we are* (en ligne). <https://pathwaysalliance.ca/who-we-are/#mission>
54. Imperial Oil (mai 2022). *Advancing Climate Solutions*. [https://www.imperialoil.ca/-/media/Imperial/Files/Publications-and-reports/Advancing-Climate-Solutions-report.pdf?utm\\_campaign=IOL\\_Social&utm\\_content=1652821887&utm\\_medium=social&utm\\_source=linkedin](https://www.imperialoil.ca/-/media/Imperial/Files/Publications-and-reports/Advancing-Climate-Solutions-report.pdf?utm_campaign=IOL_Social&utm_content=1652821887&utm_medium=social&utm_source=linkedin)
55. Cenovus Energy. *Climate & GHG emissions* (en ligne). <https://www.cenovus.com/responsibility/environment/climate-change.html>
56. Suncor Energy, (2021). *Climate Report 2021 An energy company for the future*. <https://sustainability-prd-cdn.suncor.com/-/media/project/ros/shared/documents/climate-reports/2021-climate-report-en.pdf>
57. Potkins M., « Trudeau proposes tax credit to cover 50% of carbon capture technology cost. », *Financial Times*, 7 avril 2022. <https://financialpost.com/commodities/energy/oil-gas/trudeau-proposes-tax-credit-to-cover-50-of-carbon-capture-technology-cost>
58. Oil Sands Pathways to Net Zero. « Oil Sands Pathways alliance outlines three-phase plan to achieve goal of net zero emissions », communiqué de presse, 21 octobre 2021. <https://www.newswire.ca/news-releases/oil-sands-pathways-alliance-outlines-three-phase-plan-to-achieve-goal-of-net-zero-emissions-881120319.html>
59. The Canadian Press, « Federal tax credit not enough to get carbon capture projects built, Cenovus CEO says », *CBC News*, 27 avril 2022. <https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/cenovus-energy-reports-1-6b-first-quarter-profit-triples-dividend-1.6432431>

60. Barclay D., « Op ed: Enabling the Energy Transition », BMO Capital Markets, 14 janvier 2022.  
<https://capitalmarkets.bmo.com/en/news-insights/sustainable-finance/oped-enabling-energy-transition/>
61. Stephenson S., « Scotiabank no longer a member of oil and gas lobby group CAPP », *CBC News*, 11 mai 2022.  
<https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/scotiabank-leaves-capp-oil-and-gas-lobby-group-1.6449320>
62. Environmental Defence Canada (octobre 2019). *The Single Biggest Barrier to Climate Action in Canada: The Oil and Gas Lobby*.  
[https://environmentaldefence.ca/report/oil\\_barrier\\_climate\\_action\\_canada/](https://environmentaldefence.ca/report/oil_barrier_climate_action_canada/)
63. Petroleum Services Association of Canada, *Répertoire des entreprises* (en ligne).  
[https://www.psac.ca/join-us/business-directory/dir\\_category/50affiliate-members/](https://www.psac.ca/join-us/business-directory/dir_category/50affiliate-members/)
64. Meyer C., « Canadian bankers on Bay Street are lobbying to delay climate transparency rules », *The Narwhal*, 28 mars 2022.  
<https://thenarwhal.ca/canada-big-5-banks-climate/>
65. Woodside J., « Canada's biggest banks shoot down climate resolutions at annual meetings », *National Observer*, 20 avril 2022.  
<https://www.nationalobserver.com/2022/04/20/news/canadas-biggest-banks-shoot-down-climate-resolutions-annual-meetings> Mise en garde : BMO Gestion d'actifs s'est abstenu lors du vote sur le climat à l'assemblée générale annuelle de RBC.
66. Dembicki G., « For Troubled Oilsands, Canada's Big Banks Are Vital Allies », *The Tyee*, 12 juin 2020.  
<https://thetyee.ca/News/2020/06/01/Troubled-Oilsands-Big-Banks/>
67. Ligaya A., « Energy is Canada's 'family business,' benefiting all Canadians, says CIBC CEO. », *CTV News*, 1er novembre 2019.  
<https://www.ctvnews.ca/business/energy-is-canada-s-family-business-benefiting-all-canadians-says-cibc-ceo-1.4666724>
68. Guldemann C. & Hussain Y., « The New Climate Bargain: How Canada Can Manage Energy & Environmental Security », RBC, 26 avril 2022. <https://thoughtleadership.rbc.com/the-new-climate-bargain-how-canada-can-manage-energy-environmental-security/>
69. Glasgow Financial Alliance for Net Zero (juin 2022), *Publications*. <https://www.gfanzero.com/publications/>



# GREENPEACE

**Greenpeace Canada** est un organisme indépendant qui prône la nonviolence et utilise la confrontation créative pour exposer les problèmes environnementaux mondiaux et pour imposer les solutions qui sont essentielles à un avenir vert et pacifique. L'objectif de Greenpeace est d'assurer la capacité de la Terre à nourrir la vie dans toute sa diversité.

